



## Extrait du registre des délibérations

### Du Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale De la Commune de BRISCOUS

#### Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 12/12/2025

Affichée le 12/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept du mois de décembre à 18h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Briscous s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Pascal JOCOU Président.

Présents : Marie DASSÉ, Pascal JOCOU, Annie LAGRENADE, Jorge RAMIREZ, Stéphanie SIBERCHICOT, Bernadette SUHAS.

Absents ou excusés : Joséphine HILLON, Isabelle LABBAT, Patricia LARRONDE (procuration à Stéphanie SIBERCHICOT), Annie LARROUTURE, Véronique SANCHEZ,

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer

Secrétaire de séance : Marie DASSÉ

#### DCA N°1 : Résiliation du contrat CNAS

M. le Président informe les membres du Conseil d'Administration que par délibération en date du 08 juin 2016, avait été décidé l'adhésion au CNAS pour le personnel du CCAS.

Le CNAS est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, culture, chèques réductions ...).

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la compétence petite enfance détenue par le CCAS, a été transférée à la Commune de Briscous, ainsi que son personnel.

La délibération de reprise des services par la Commune avait été adressée au CNAS pour l'informer de la fin de l'adhésion, mais le CNAS demande une délibération du CCAS actant la décision de résiliation du contrat.

Invité à délibérer, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- DECIDE de résilier le contrat CNAS à effet au 31/12/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

C.C.A.S BRISCOUS  
MAIRIE  
64240 BRISCOUS  
Tél : 05 59 31 78 34

Le Président,  
Pascal JOCOU